

Département : 82

1588

Aire d'étude : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Commune : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Adresse : RUE DROITE

Dénomination : **MAISON (no 1)**

Destinations successives et actuelle : CASERNE

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0553558 Y = 0205980

Cadastre : 1814 L2 461, 462, 1972 AC 422

PROPRIETE PRIVEE

A SIGNALER : ELEVATION

Dossier d' INVENTAIRE FONDAMENTAL établi en 1981, 1989 par LONCAN BERNARD

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1981

HISTORIQUE

MAISON DU 13E OU 14E SIECLE ; REMANIEE A LA LIMITE DU 15E 16E SIECLE : OUVERTURE D'UNE PORTE SUR RUE, TRANSFORMATION DES FENETRES JUMELEES EN CROISEES, MODIFICATION DE LA DISTRIBUTION INTERIEURE ; ABANDONNEE PAR LE RELIGIONNAIRE BARDON APRES LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES, LA MAISON FUT TRANSFORMEE EN CASERNE PAR LES CONSULS A PARTIR DE 1740 ; RENDUE AUX DESCENDANTS DE BARDON APRES 1792, ELLE A ETE L'OBJET D'AMENAGEMENTS DIVERS AUX 19E ET 20E SIECLES ; LE BALCONNET EN FER FORGE DU 18E SIECLE EST UN REMPLI PROVENANT DE LA REGION PARISIENNE.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLE

COMPOSITION D'ENSEMBLE
Parties constituantes : COUR

MATERIAUX
Gros oeuvre : CALCAIRE, MOYEN APPAREIL, MOELLON
Couverture : TUILE CREUSE

STRUCTURE
Vaisseaux et étages : 2 ETAGES CARRES

COUVERTURE : CROUPE

DISTRIBUTION : ESCALIER INTERIEUR, ESCALIER DROIT, SUR VOUTE

DECOR
Technique : SCULPTURE, FERRONNERIE
Représentation : FEUILLE, VOLUTE, PALMETTE
SUJET : FEUILLES DE VIGNE ET AUTRES FEUILLAGES SCULPTES, SUPPORT : CHAPITEAU DANS FENETRE DE L'ELEVATION ANTERIEURE, SUJET : VOLUTES ET PALMETTE EN FER FORGE, SUPPORT : BALCONNET DANS L'ELEVATION ANTERIEURE

MAISON n° 1

I. HISTORIQUE

En 1670, cette maison aurait appartenu à un marchand, Jacques d'ALAUZET (d'après Julien).

Elle servit de "caserne " de 1740 (?) à 1793 (A.C. Saint-Antonin : délibération du 2 Vendémiaire an V). En effet, avec deux autres maisons, celle-ci "qui a été à Antoinette BARDON" religionnaire en fuite du royaume après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, fut cédée "à bail à rente foncière perpétuelle aux consuls et communauté de Saint-Antonin" le 25 août 1740 (A.C. Saint-Antonin : DD 12). Les consuls citent comme faisant partie de leurs biens en 1752 "une maison de la rue droite qui a été à BARDON, ministre, qui sert actuellement de caserne, occupé par une compagnie de dragons..." Et elle est identifiée dans le *géométrie* de 1781-1782 comme "caserne du roi".

Comme les autres, elle est rendue aux descendants des BARDON suite aux jugements du 2 septembre 1791 et 5 décembre 1792 (A.C. Saint-Antonin ; délibération du 2 Vendémiaire an V).

Des "réparations" sont projetées pour les "casernes" dès avril 1741 ; un devis est dressé par RAMOND, ingénieur en la généralité de Montauban (A.C. Saint-Antonin JJ, 232 V°) ; elles sont effectuées par COURDY et payées en 1744 (A.C. Saint-Antonin, DD 13).

La désignation de "maison COUDER" par Momméja et Méras est récente et n'évoque que le nom des propriétaires de l'époque (1926). Les COUDER la vendirent au propriétaire actuel en 1959. Ce dernier entreprit à son tour divers aménagements : en façade, dégagement au 3ème niveau de la fenêtre jumelée, adjonction de la grille en fer forgé sur une fenêtre du 2ème niveau ; à l'intérieur, réfection générale de la distribution intérieure [voir la description qui suit].

II. DESCRIPTION

I. Situation (voir les plans cadastraux et fig. 1 et 4)

- . Elle est séparée de la maison voisine (parcelle 420) par une étroite venelle fermée (fig.4).
- . Un mur de clôture sur la rue du Four Neuf ferme la petite cour postérieure (en C sur cadastre récent); une porte charretière à linteau de bois commande l'entrée de cette cour depuis la rue.
- . Une terrasse a été construite [après 1959] à l'arrière de la maison au niveau du 1er étage; accès par escalier droit depuis la cour.

Le parcellaire n'a pas été modifié depuis 1811. Le plan "géométrique" de 1781 englobe cependant ^{dans} la propriété nommée "caserne du roi" (voir Historique), l'actuelle parcelle 421; celle-ci correspond actuellement à une maison désaffectée et dénaturée dont l'ancienneté est attestée par une arcade brisée commandant le rez-de-chaussée; malgré plusieurs ouvertures murées sur le mur mitoyen avec la cour qui sont très difficiles à interpréter, il ne semble pas pertinent de l'intégrer à l'étude de la maison actuelle, même si elle lui fut rattachée à une certaine période. Le plan de 1781 indique également que des jardins, aujourd'hui construits, bordaient partiellement cette maison à l'Est, ce qui permet d'expliquer l'ancien jour, actuellement muré, sur le mur Est de la maison, au rez-de-chaussée.

2. Matériaux

- . Mur en maçonnerie de calcaire; appareil de revêtement réglé (assises de hauteur variable) fait de moellons équarris allongés, sauf pour le

mur-gouttereau sur rue, en pierre de taille; dans ce mur, la hauteur des assises varie de 12 à 35 cm; plusieurs décrochements sont visibles sur les deux assises au-dessus des arcades (pl.V).

. Tuile creuse pour la toiture.

3. Structure (pl.I à IV).

de plan trapézoïdal,

. Bâtiment à deux étages.

. Au rez-de-chaussée, le plan actuel est complexe suite à des aménagements intervenus après 1959 (pl.I).

Si l'on fait abstraction de ces aménagements récents, on constate un plan double en profondeur, avec une pièce devant bordée d'une cage d'escalier, et une pièce derrière au milieu de laquelle se trouvent deux piliers (pl.II).

La construction du mur (en maçonnerie de moellons) parallèle à l'escalier a entraîné la fermeture d'une arcade brisée en façade (parfaitement visible à l'intérieur comme à l'extérieur, fig.3)
/pl.II/.

On peut en déduire que ces divisions ont été ajoutées au plan primitif, et le décor de la porte de communication entre la pièce de devant et l'escalier (fig.20) invite à situer cet aménagement à la même époque où des travaux importants ont modifié la façade sur rue (fin XVe siècle ou début XVIe siècle ?).

Dans la pièce de derrière, les deux piliers sont de construction différente: le 1er (en A, pl.I) est bien maçonné, en pierre de taille régulièrement disposée en carreau et boutisse; le 2e (en B) est beaucoup moins soigné. Ils reçoivent tous les deux une grosse poutre parallèle

aux murs gouttereaux latéraux sur laquelle s'appuient des solives transversales.

La qualité de la maçonnerie du pilier A s'apparente à celle de l'appareil soigné du mur-gouttereau de façade; aussi semble-t-il possible d'y reconnaître un élément de même époque, et donc d'origine. En outre, sa situation au centre de l'espace permet de l'imaginer comme un pivot essentiel d'un système de poutraison aujourd'hui détruit.

Le pilier B par contre pourrait bien avoir été ajouté en même temps que les murs précédemment situés fin XVe début XVIe siècle pour participer à un aménagement probable des planchers de l'étage.

La distinction ainsi faite des structures intervenues à des époques successives permet de proposer la reconstitution du plan au rez-de-chaussée à l'origine (cf.pl.III): largement ouvert sur la rue par deux arcades brisées et sans doute une porte identique, plus modeste; sans division intérieure, avec un seul pilier central, sans doute nécessaire pour supporter une poutre de plancher transversale.

. Au premier étage (cf.pl.IV), murs et piliers disparaissent. L'espace est divisé par de simples cloisons en pan de bois [largement restauré après 1959] disposées à l'aplomb des supports du rez-de-chaussée [ce qui laisse supposer que cette distribution n'est pas antérieure aux aménagements de la fin XVe-début XVIe siècle].

. Au 2e étage, l'espace^{est} actuellement complètement libéré,

[La démolition de cloisons est intervenue après 1959;

d'après le propriétaire actuel, ce cloisonnement correspondait à l'aménagement en caserne au 18E s.7.

4. Elévations extérieures

a - Elévation sur rue (au Sud) [voir pl.V à VIII et fig.1 à 167].

Mur-gouttereau; 3 niveaux limités par des cordons moulurés à hauteur d'appui des fenêtres (pl.V,VI,X). Le premier cordon est quasiment détruit aujourd'hui; il reste seulement un très petit bout intact à l'extrémité droite de la façade (fig.6 et 7); ailleurs, toute la partie saillante de l'assise a été bûchée ou remplacée par les appuis des fenêtres actuelles.

. 1er niveau (fig.1 à 5).

La porte (fig.4): les traces de reprise de chaque côté des piédroits montrent à l'évidence qu'elle a été refaite postérieurement à la construction du mur; mouluration des piédroits (voir pl.XII).

A sa gauche, la première arcade a été murée par des pierres de taille (fig.3). La deuxième arcade a conservé un congé sculpté sur le piédroit gauche (fig.5); chambranle mouluré (pl.XI).

. 2e niveau (fig.6 à 8).

Les trois fenêtres actuelles ont été ouvertes [au XIXe siècle ?] à l'emplacement des baies plus anciennes, murées.

Les piédroits moulurés de ces anciennes baies sont encore nettement visibles et les anciens trumeaux sont intacts (fig.8, pl.V et VI); les moulurations de la moitié inférieure de ces piédroits sont identiques à celles des arcades du premier niveau (pl.XI); ces moulurations sont terminés par des congés sculptés de motifs végétaux (fig.7,8); d'anciennes impostes moulurées sont aussi visibles aux

extrémités du mur, aussi peut-on en déduire qu'il y avait à l'origine trois baies jumelées, sans doute identiques à celle qui est encore intacte au troisième niveau (fig.10).

Cependant, des dépôts de croisillons, nettement visibles sur la fenêtre médiane (fig.8), et les parties supérieures des anciens piédroits indiquent que ces baies ont été transformées en croisées (pl.VII), identiques à celles, intactes, du troisième niveau, avant d'être murées et réouvertes (au XIXe siècle) telles qu'on les voit aujourd'hui.

Le balconnet en fer forgé (du 18e siècle) sur l'une d'elle est un remploi récent, provenant de la région parisienne (renseignement oral du propriétaire) [fig.7].

. 3e niveau (fig.9 à 16, doc.1)

Comme au 2e niveau, il y avait à l'origine trois baies jumelées, sans doute identiques à celle qui existe encore aujourd'hui (fig.10 à 15). Les croisées, actuellement visibles, sont le résultat d'un aménagement déjà entrevu au niveau inférieur: les piédroits des baies d'origine ont été conservés (mêmes dimensions, mêmes moulurations que la baie jumelée); seuls les arcs sont remplacés par des linteaux; et l'on ajoute meneaux et croisillons pour lesquels est adaptée une nouvelle mouluration plus conforme au goût du jour. L'existence d'anciennes baies jumelées est encore attestée par le vestige d'une imposte moulurée intacte à l'extrémité droite du mur, sensiblement à hauteur du croisillon actuel (fig.16) [ainsi que par la structure interne qui n'a pas été bouleversée et est identique à celle de la baie jumelée intacte (pl.IX)].

Voir les planches VI à VIII où sont distingués :

- . Les vestiges des baies d'origine (pl.VI)
- . Les éléments ajoutés lors d'une deuxième campagne de travaux (pl.VII)
- . Les dernières transformations du 19E siècle (pl.VIII).

L'Ordonnance de cette élévation est reprise sur la façade de la maison voisine qui est cependant nettement distincte: la plupart des assises n'ont pas la même hauteur; seules, quelques pierres forment une liaison entre les deux façades et interrompent à intervalles irréguliers le joint montant, continu, qui existe entre les deux.

b- Elévation sur jardin (au Nord) [fig.17 à 19].

Mur-gouttereau; 3 niveaux non limités. La diversité des matériaux et des fenêtres traduisent les remaniements multiples intervenus à différentes époques. Cependant la large porte en arc brisé au premier niveau (fig.17) laisse supposer qu'il s'agit bien de la limite du bâtiment d'origine.

Au 2e niveau (fig.18), entre la porte commandant la terrasse et la grande fenêtre, se trouve une baie murée également ancienne (?) [fig.19] qu'il est bien difficile d'interpréter.

5. Couvertures

Toit à croupes. Avant-toit saillant sur chaque mur-gouttereau.

[charpente non vue]

6. Distribution intérieure (pl.I à IV, IX).

La destination ancienne des pièces n'est pas connue. Il semble probable cependant qu'à l'origine, le rez-de-chaussée, non cloisonné, au sol en

terre battue, largement ouvert sur la rue, ait eu une vocation utilitaire (commerciale ou artisanale), tandis que les 2 étages, très éclairés, étaient réservés à l'habitation, comme c'est le cas actuellement.

. Le rez-de-chaussée (voir le chapitre "structure", pl.I à III).

. Le premier étage (voir pl.IV). Le cloisonnement était en pan de bois.

La restauration récente de cette partie a fait apparaître dans les murs plusieurs baies murées qu'il est impossible d'interpréter. Une cheminée adossée au mur Ouest avec manteau en pierre et hotte droite en brique, peut remonter au XVIIe siècle (en A, pl.IV); elle est elle-même adossée à une baie antérieure, murée, qui fut coupée en deux.

. Le deuxième étage est actuellement une grande salle sur les murs de laquelle sont aussi différentes baies murées difficiles à expliquer. Les fenêtres anciennes qui l'éclairent au Sud, sur la rue (une baie jumelée et deux croisées) ont toutes, à l'intérieur, une embrasure identique, couverte par un arc segmentaire, et des coussièges (pl.IX) [cette disposition confirme les observations faites sur la façade: les deux croisées ont été ouvertes en respectant l'encadrement d'anciennes fenêtres jumelées identiques à celle, unique, qui existe encore à cet endroit].

. L'escalier, en pierre, en rez-de-chaussée, est formé d'une volée droite entre murs, de 18 marches pleines. Les marches sont en réalité portées par une voûte en berceau, rampante, en anse de panier, qui prend appui sur une pile maçonnerie en pierre de taille; les dernières marches sont posées sur des assises en surplomb; le bout des marches fait saillie sur le limon et est partiellement échanuré de façon à dégager un bandeau décoratif en équerre au niveau du giron et de la contre-marche. Du côté opposé au mur-gouttereau, le mur plein qui se développe au-dessus des marches jusqu'au plancher est en moellon [et semble avoir été construit postérieurement à l'escalier].

Le soin apporté aux bouts des marches n'a plus aujourd'hui aucune raison d'être dans la mesure où ils sont cachés par un mur. Cette finition par contre peut se comprendre si l'on imagine cet escalier ouvert entièrement sur la grande salle qui devait exister à l'origine au rez-de-chaussée. Si l'on considère ce mur comme un aménagement de la fin du XV^e siècle-début XVI^e siècle, ^{voir Le chap. 3. structure.} on peut admettre que l'escalier est antérieur, et donc remonter à la construction d'origine (?).

MAISON n° 1

III- CONCLUSION

Voir l'étude générale publiée par :

LONCAN, Bernard. **La demeure urbaine ; des maisons du XIIIe au XVIe siècle à Caylus et Saint-Antonin.**

In : *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue.* Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 213-243.

et la restitution de l'élévation d'origine proposée en Doc.2.

MAISON n° 1

IV . DOCUMENTATION

Archives

- A.C. Saint-Antonin : plan "géométrique" de la ville de Saint-Antonin, 1781-1782.
- A.C. Saint-Antonin : délibération du 2 vendémiaire an V. [restitution des biens aux descendants des religionnaires.
- A.C. Saint-Antonin : DD 10 (liasse), certificat fait par les consuls "pour satisfaire à l'édit du mois de mai 1749 et à l'ordonnance de l'intendant du 4 janvier 1753" énumérant les "biens fonds" de la communauté.
- A.C. Saint-Antonin : DD 12, cession des biens des religionnaires à la communauté par J. B. DUGES, procureur de J.J. LAMBERT, fermier et régisseur général des biens des religionnaires fugitifs du royaume, le 25 août 1740
- A.C. Saint-Antonin : DD 13, état des réparations qui ont été projetées par la ville de St Antonin, s.d. [1747].
- A.C. Saint-Antonin : JJ 11, 232 v° [Inventaire Philipppy] , devis fait par Ramond, ingénieur en la généralité de Montauban, pour la réparation des casernes de St Antonin.

Bibliographie

- **Guide illustré de Saint-Antonin-Noble-Val.** 4^e éd. refondue, Saint-Antonin-Noble-Val : Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, 1975, p. 46.
- JULIEN, Georges. **Qui habitait votre maison en 1970 ?** *Soc. Amis Saint-Antonin*, 1976, p. 44.
- LONCAN, Bernard. **La demeure urbaine ; des maisons du XIII^e au XVI^e siècle à Caylus et Saint-Antonin.** In : *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue.* Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 192, 213-243.
- MERAS, Mathieu. **Saint-Antonin-Noble-Val.** Rodez : Subervie, 1969, p. 28.
- MOMMEJA, Jules, FAUCHER, Bernard. **Guide archéologique.** In : *Saint-Antonin, pages d'histoire,* par Robert LATOUCHE. 2^e éd. rev. et corrigée, Montauban : P. Masson, 1926, p. 99-127.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CADASTRE (cad.)

- . Cadastre récent (1972)
- . Cadastre ancien (1811)
- . Plan "géométrique" (1781-1782) [A.C. St-Antonin].

PLANCHES (pl.)

- I . Plan actuel au rez-de-chaussée.
- II . Plan au rez-de-chaussée, restitution après les aménagements de la fin XVe-début XVIe.
- III . Plan au rez-de-chaussée, restitution du plan d'origine.
- IV . Schéma de distribution du 1er étage.
- V . Elévation Sud, relevé photogrammétrique [cl.I.M.P. 82.82.03.P].
- VI . Elévation Sud, relevé photogrammétrique; avec notation des vestiges d'origine.
- VII . Elévation Sud, relevé photogrammétrique, avec notation des vestiges d'une seconde campagne de travaux.
- VIII. Elévation Sud, relevé photogrammétrique, avec notation des baies ouvertes au 19E s.
- IX ..2e étage, fenêtre jumelée: plan et élévation intérieure.
- X . Profil de moulures - cordons.
- XI . Profil de moulures - piédroit des baies.
- XII . Profil de moulures - piédroit de la porte.

DOCUMENTS FIGURES (Doc.)

1. A. privées OLIVIER. Repro d'une photographie ancienne: élévation sur rue, détail de fenêtre du 3e niveau.
2. Elévation Sud: restitution de la façade d'origine, faite à partir du relevé photogrammétrique.

FIGURES (fig.)

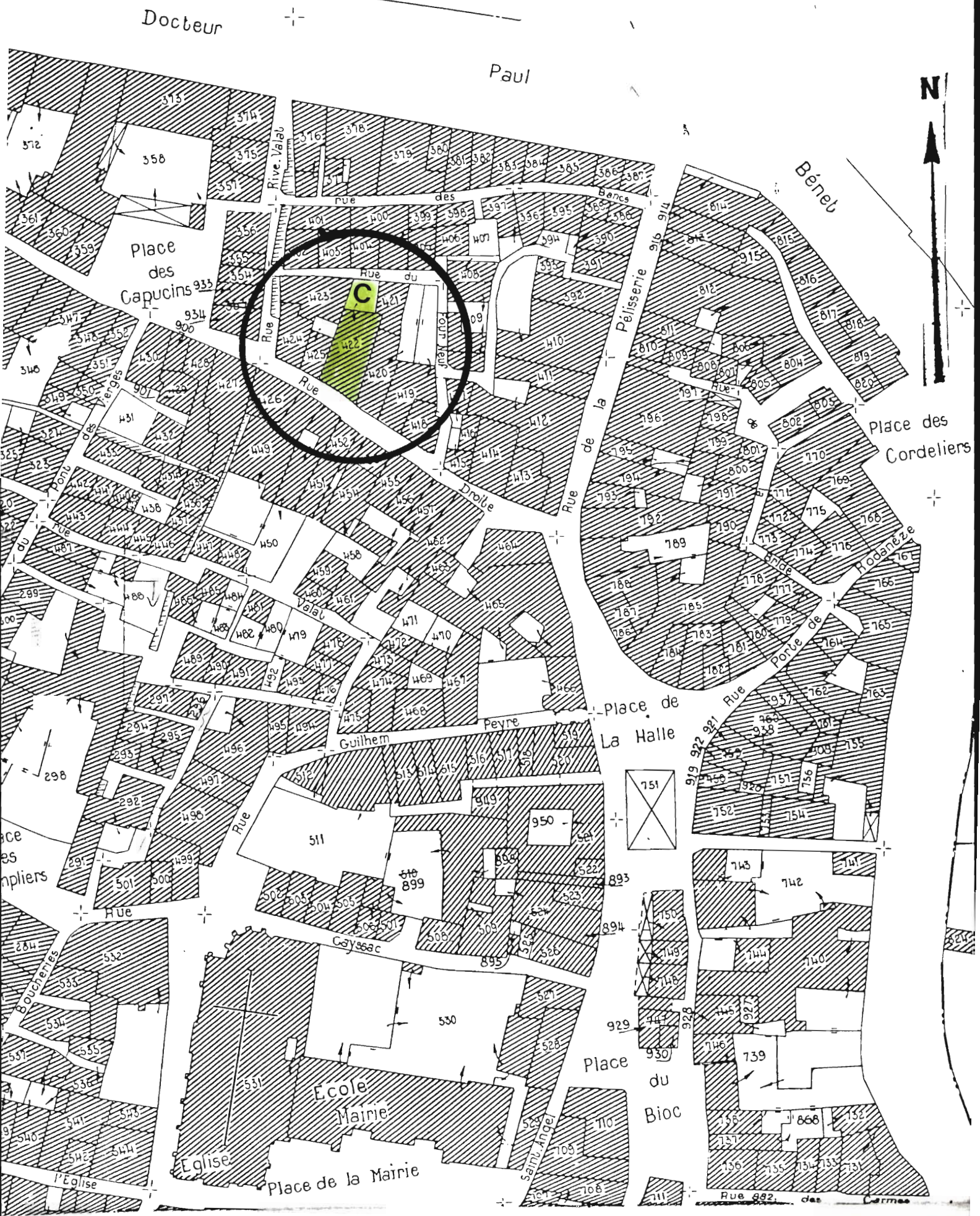
1 - Elévation Sud (depuis l'Ouest).	80.82.832.V
1A- Carte postale en couleur APA-POUX-ALBI.	
2 - Elévation Sud (depuis l'Est)	80.82.834.V
3 - Elévation Sud (1er niveau)	80.82.835.V
4 - Elévation Sud, 1er niveau, porte.	80.82.837.V
5 - Elévation Sud, 1er niveau, arcade gauche.	80.82.836.V
6 - Elévation Sud, 2e niveau.	80.82.869.X
7 - Elévation Sud, 2e niveau, fenêtre de droite.	80.82.876.X
8 - Elévation Sud, 2e niveau, 2 fenêtres à gauche.	80.82.875.X
9 - Elévation Sud, 3e niveau.	80.82.838.V
10 - Elévation Sud, 3e niveau, baie jumelée.	80.82.435.Z
11 - Elévation Sud, 3e niveau, détail de la baie jumelée.	80.82.436.Z
12 - Elévation Sud, 3e niveau, baie jumelée: base de la colonne.	83.82.512.X
13 - Elévation Sud, 3e niveau, baie jumelée: chapiteau depuis l'extérieur.	83.82.513.X
[Voir aussi diapo couleur] - - - - -	83.82.513.ZA
14 - Elévation Sud, 3e niveau, baie jumelée: chapiteau depuis l'intérieur.	83.82.514.X
[Voir aussi diapo couleur]	83.82.514.ZA
15 - Elévation Sud, 3e niveau, baie jumelée: piédroit gauche.	83.82.515.X
[Voir aussi diapo couleur]	83.82.515.ZA
16 - Elévation Sud, 3e niveau, croisée de droite.	80.82.434.Z
17 - Elévation sur cour, 1er niveau, porte.	83.82.507.X
18 - Elévation sur cour, 2e et 3e niveau.	83.82.509.X
19 - Elévation sur cour, 2e niveau, porte murée.	83.82.510.X
20 - Pez-de-chaussée. Détail de la porte	83.82.511.X

COUPLES PHOTOGRAMMETRIQUES

(1) - Elévation sur rue.	80.82.521 (522)
	519 (520)
	517 (518)
	527 (528)
	525 (526)
	523 (524)
(2) - Elévation sur rue.	80.82.533 (534)
	532 (531)
	529 (530)

Voir aussi en **ILLUSTRATION RÉSIDUELLE** les photographies de deux chapiteaux isolés, non étudiés, faisant parti de la collection particulière du propriétaire :

Chapiteau n° 1 83 82 0516 X et 90 82 0057 ZA
Chapiteau n° 2 83 82 0517 X et 83 82 0518 X et 90 82 0057 ZA et 90 82 0059 ZA



Situation sur cadastre ancien: 1814 L2. 461,462. Ech.1/625e.

- . 461: bâtiment
- . 462 (P): "patus"



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL. Rue Droite

1ère MAISON

Situation sur plan "géométrique" de 1781.82 [A.C.Saint-Antonin]: parcelle 49
[Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.363.V]

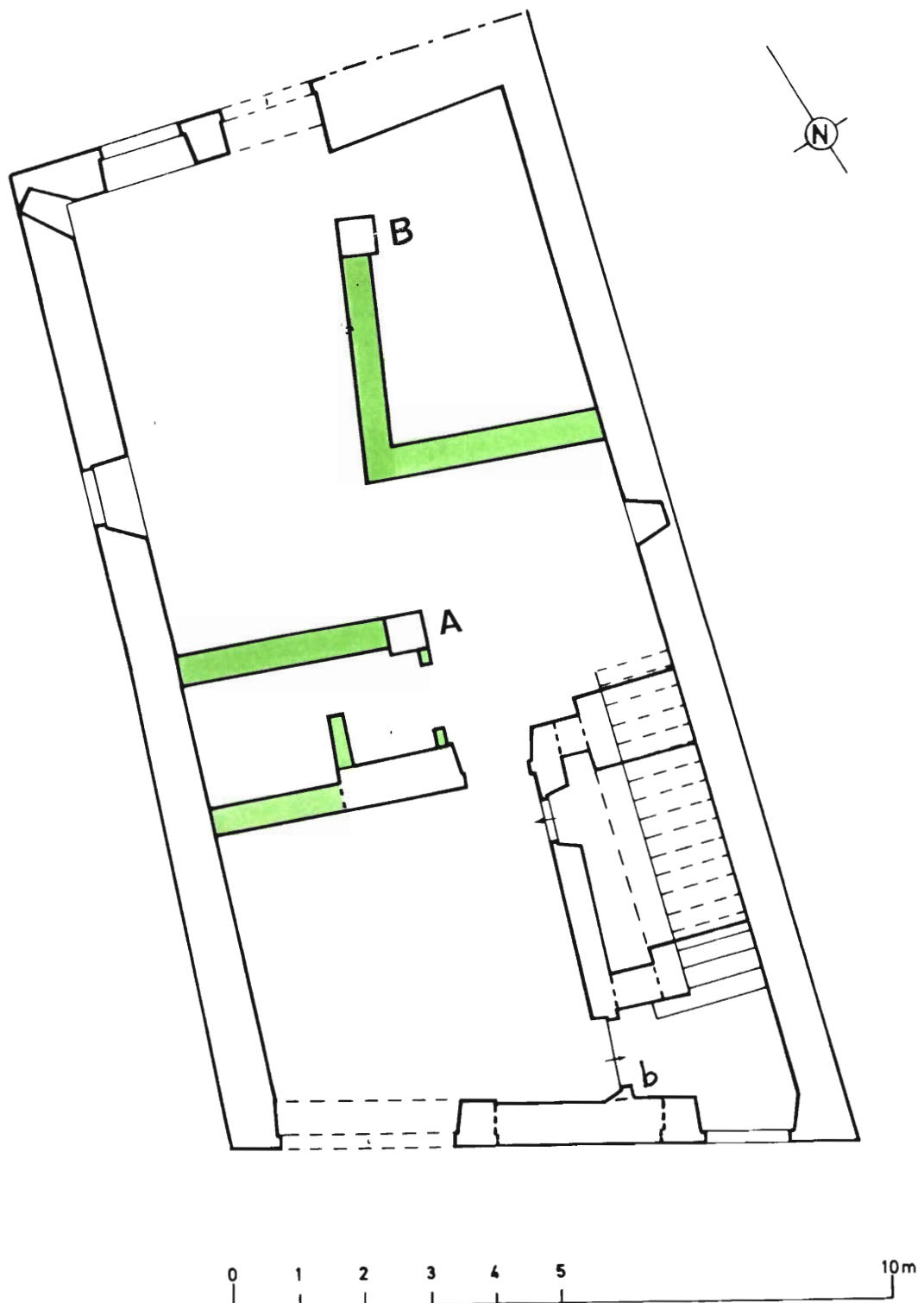


Pl.I

Plan actuel au rez-de-chaussée

(par P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.)

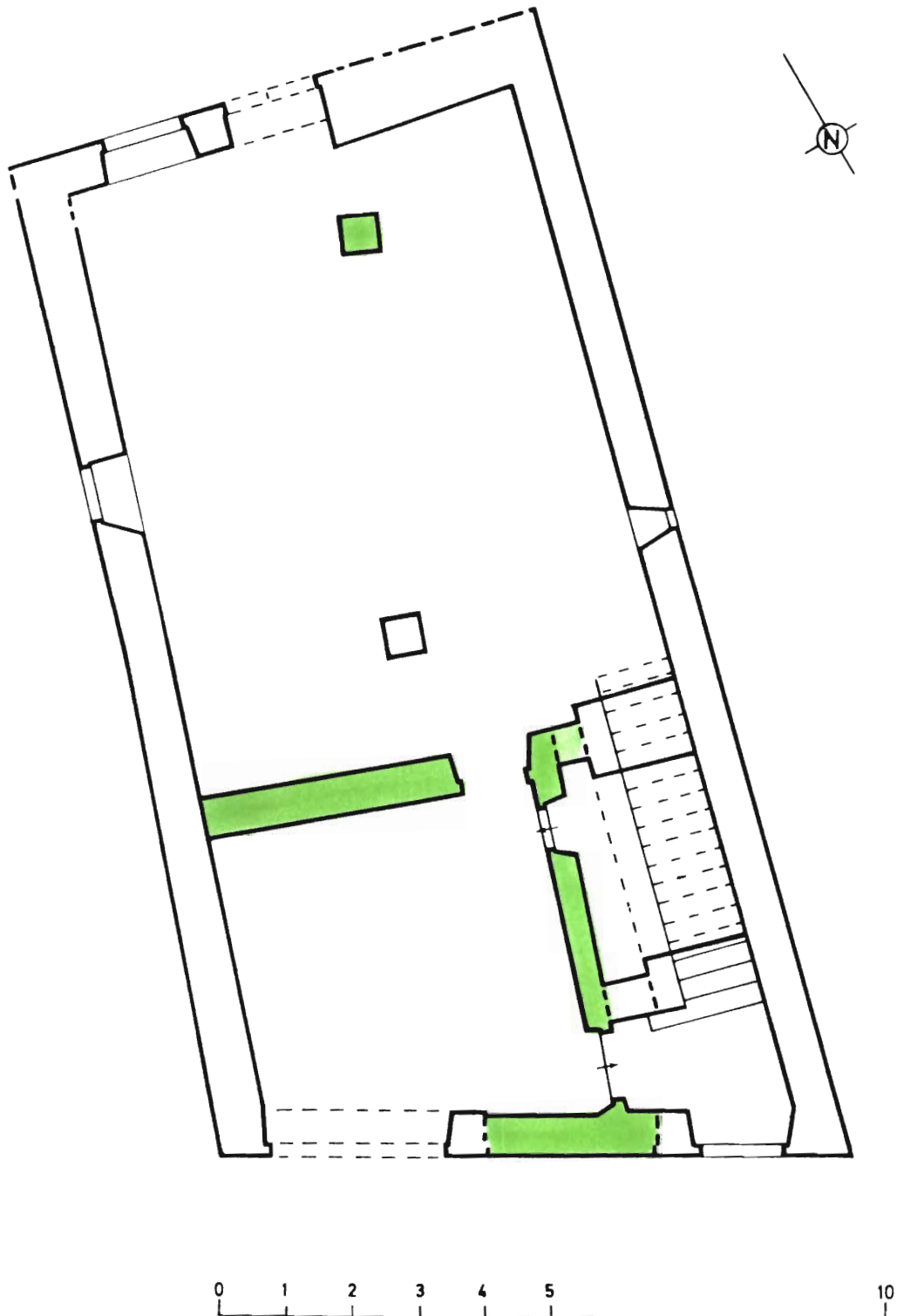
/Les murs construits après 1959 sont tramés en gris/vert/



Pl.II

Plan au rez-de-chaussée, essai de restitution après les aménagements intervenus lors d'une 2e campagne de travaux (fin 15e, début 16e)/par B.LONCAN et P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.7

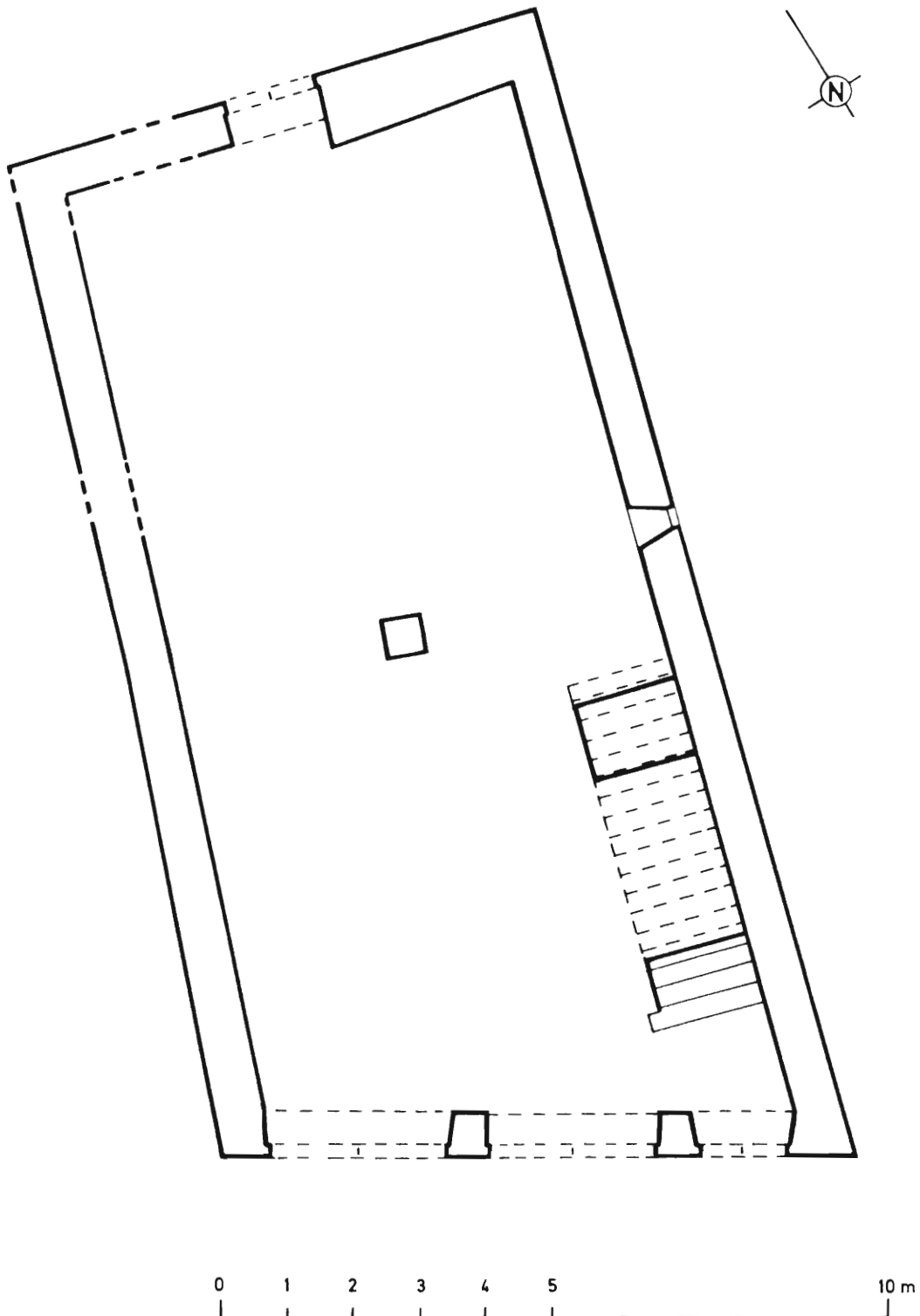
. Les adjonctions sont tramées en vert/gris.



Pl. III

Plan au rez-de-chaussée - essai de restitution du plan d'origine d'après | l'observation
archéologique (par B.LONCAN et P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.)

. Les pointillés épais interrompant les murs indiquent l'emplacement actuel de
fenêtres indatables.

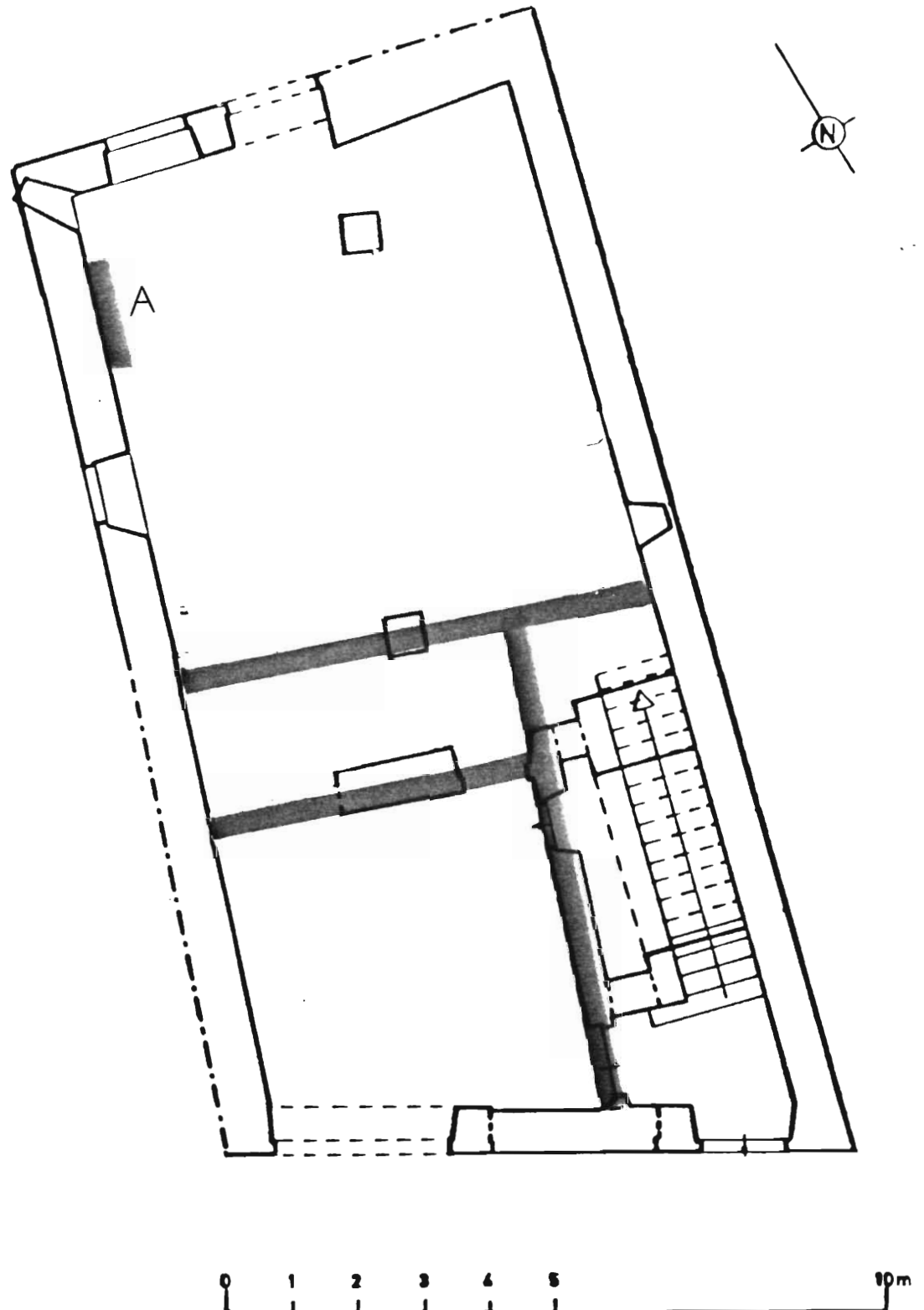


Pl. IV

. Schéma de distribution du 1er étage reporté sur le plan au rez-de-chaussée.

. En A, cheminée.

/Les cloisons sont portées en trait gris épais/



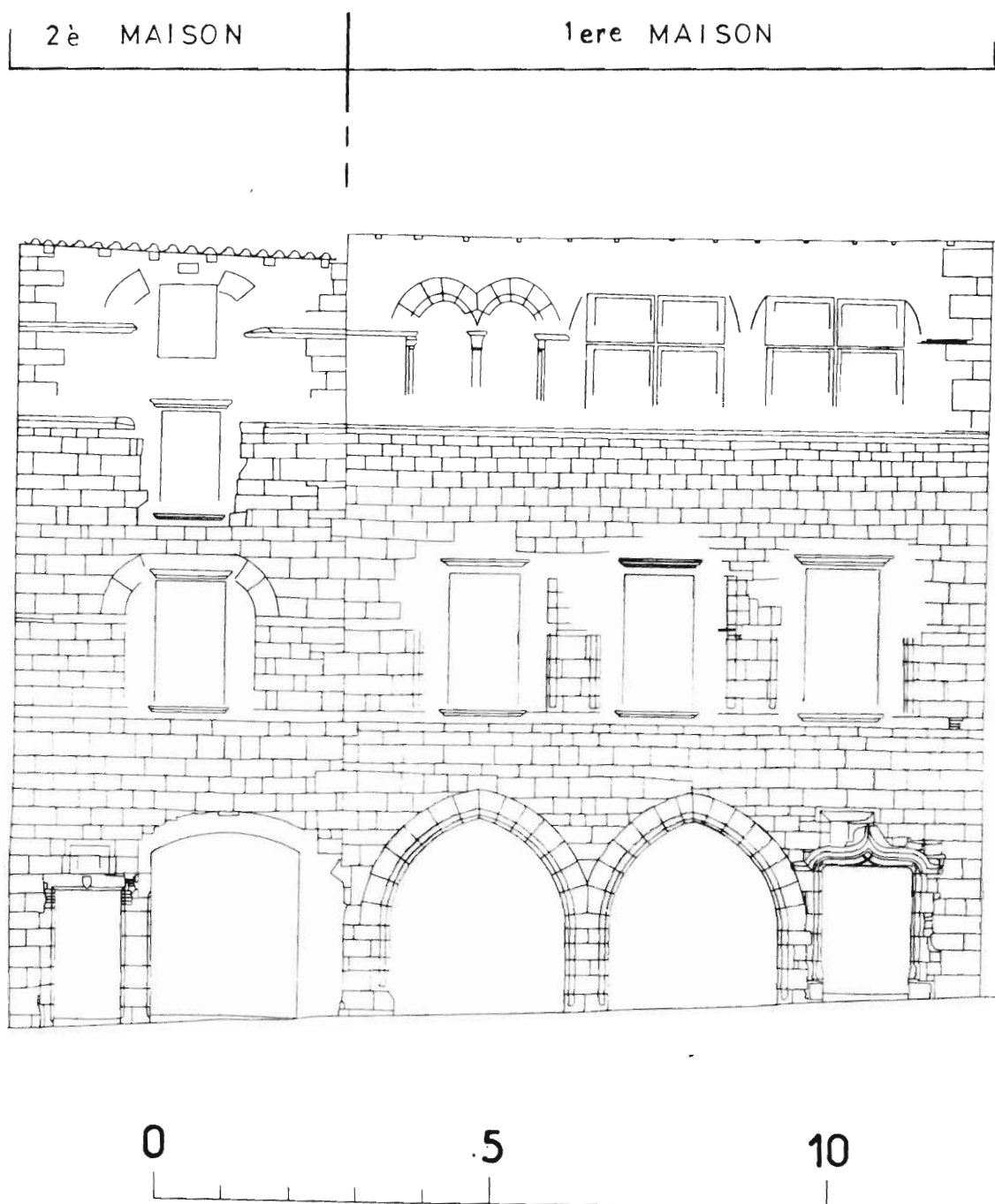
82- SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL. Rue Droite

1ère MAISON

Pl. V

Élévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par l'atelier de l'Inventaire général. Paris).

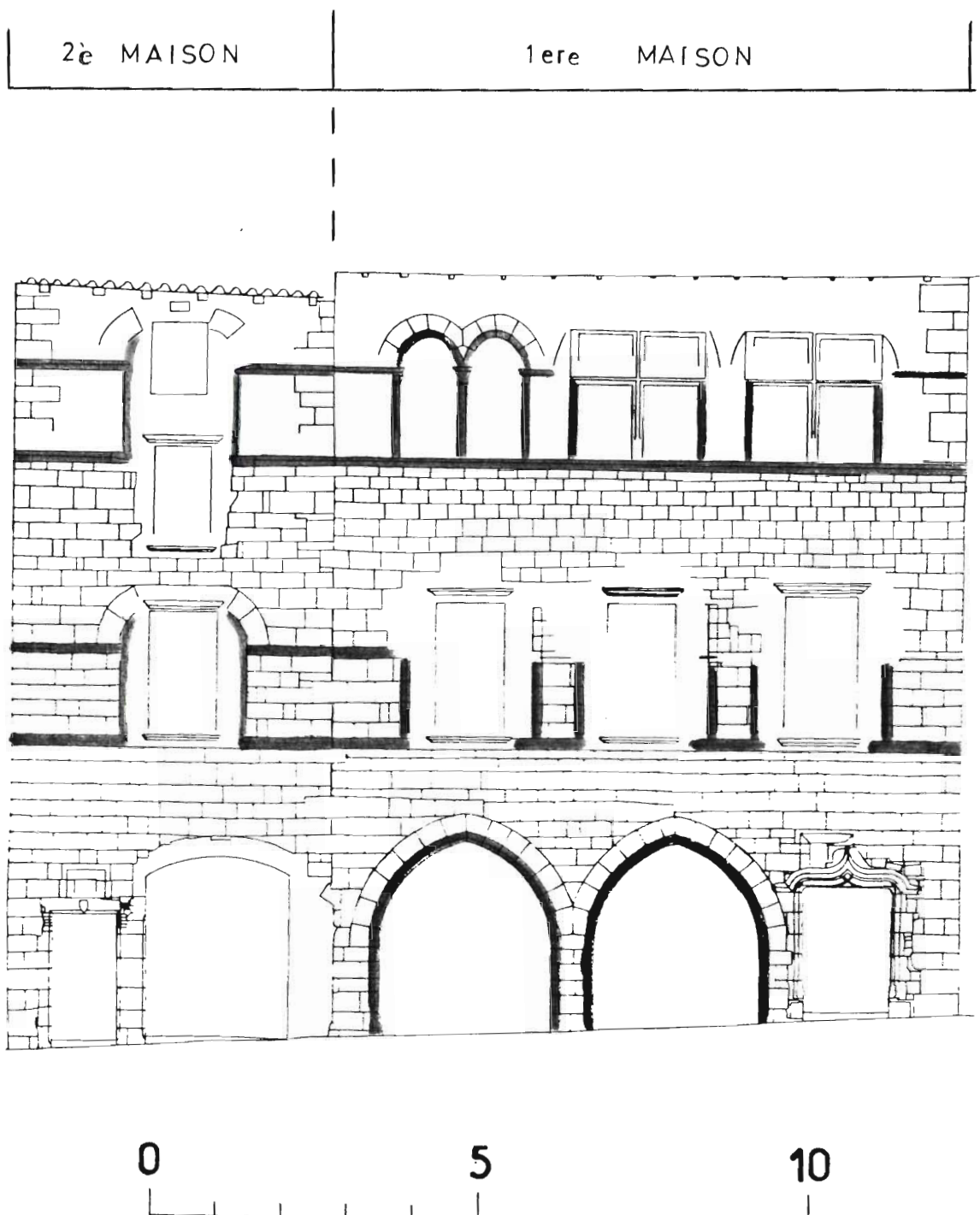
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 82.82.03.P



Pl. VI

Elévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par l'Atelier de l'Inventaire général. Paris).

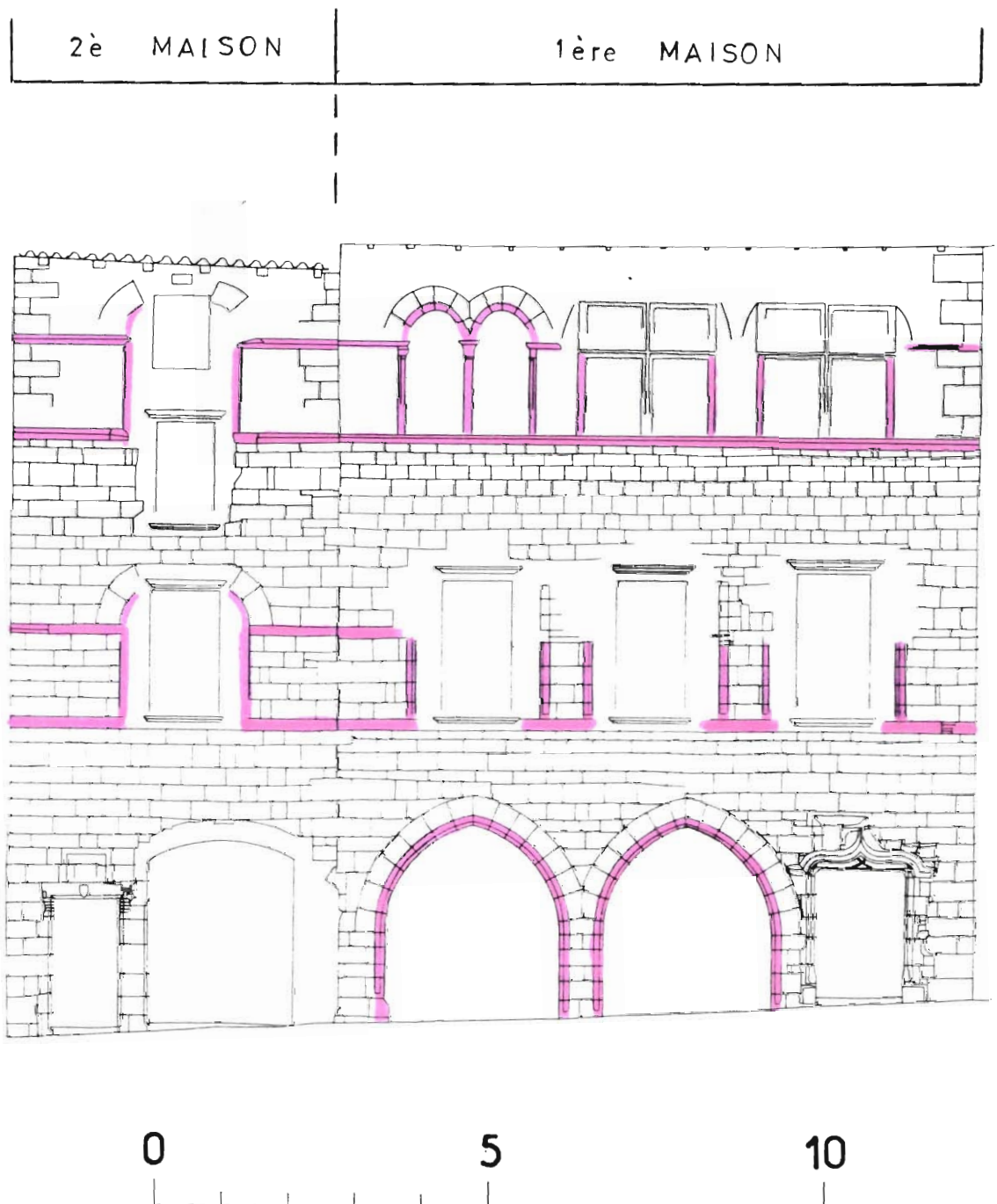
. Les encadrements des baies et les cordons moulurés intacts de la construction d'origine sont portés en gris/rose.



Pl. VI

Elévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par l'Atelier de l'Inventaire général. Paris).

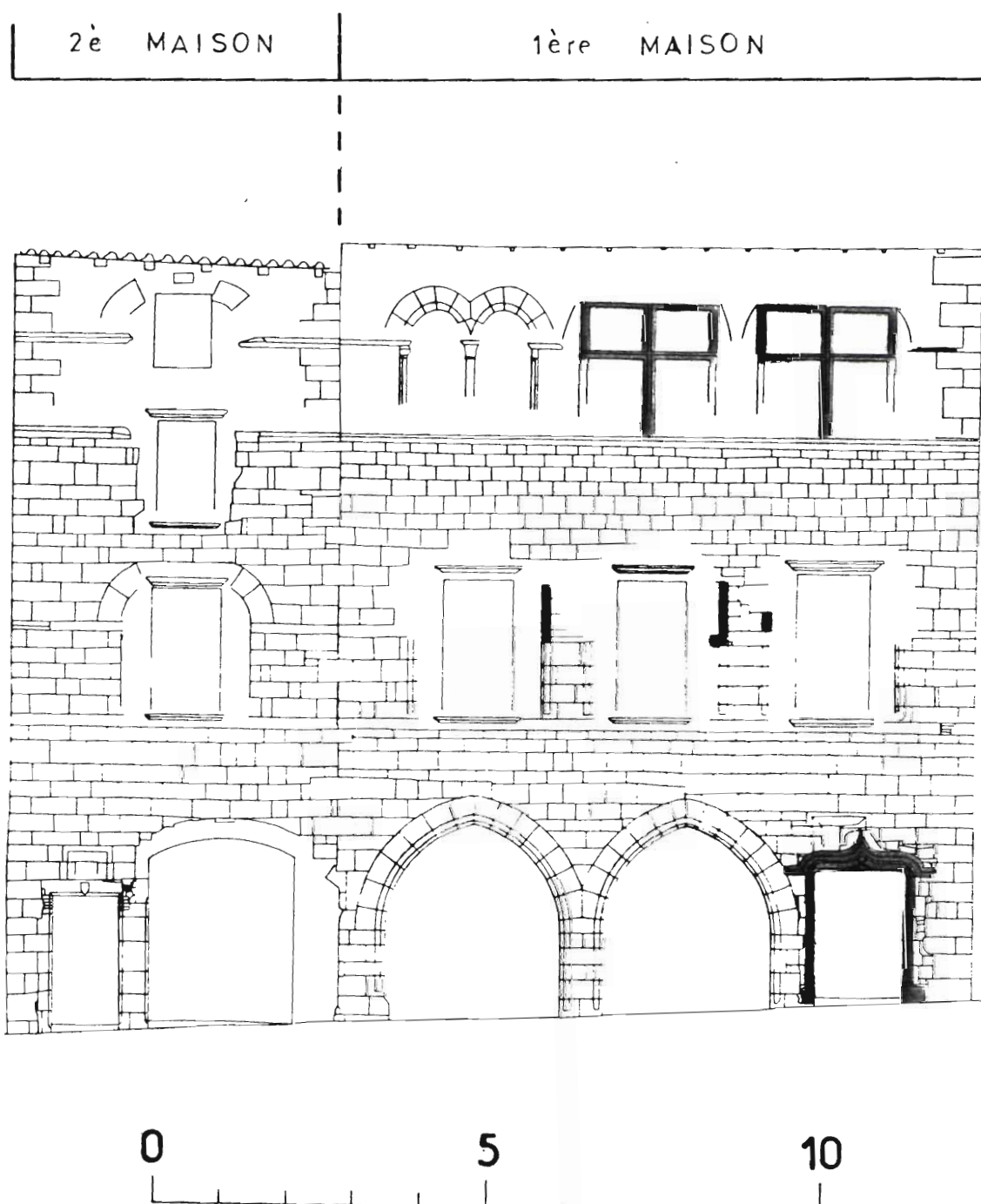
- Les encadrements des baies et les cordons moulurés intacts de la construction d'origine sont portés en gris/rose.



Pl. VII

Elévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par l'Atelier de l'Inventaire général. Paris)

- . Les vestiges des baies ajoutées lors de la seconde campagne de travaux (fin XVe ou début XVIe s.) sont portés en gris/rose.



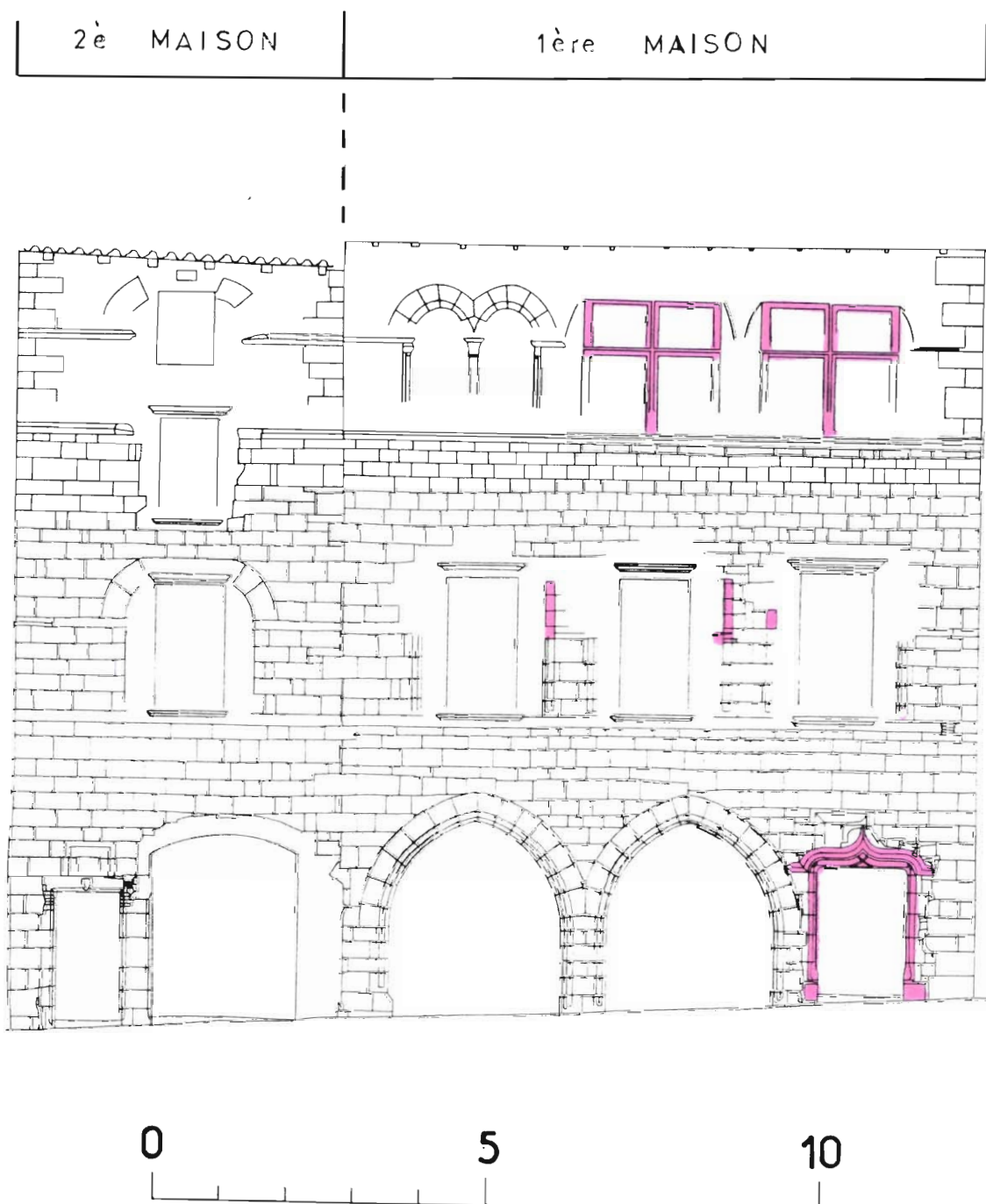
82. SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL. Rue Droite
1ère MAISON



Pl.VII

Elévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par Atelier Inventaire général. Paris)

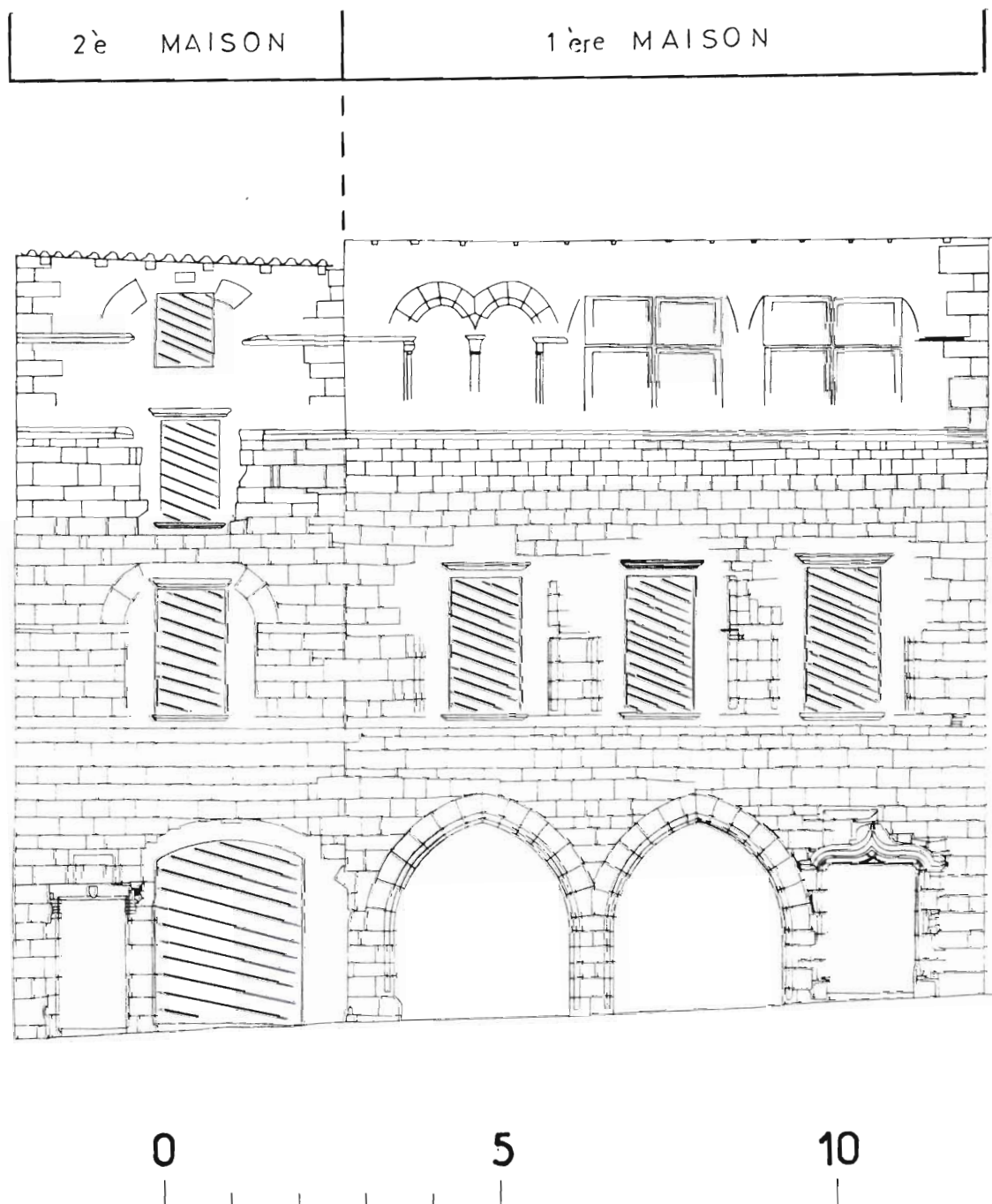
- Les vestiges des baies ajoutées lors de la seconde campagne de travaux (fin XVe ou début XVIe s.) sont portés en gris/rose.



Pl. VIII

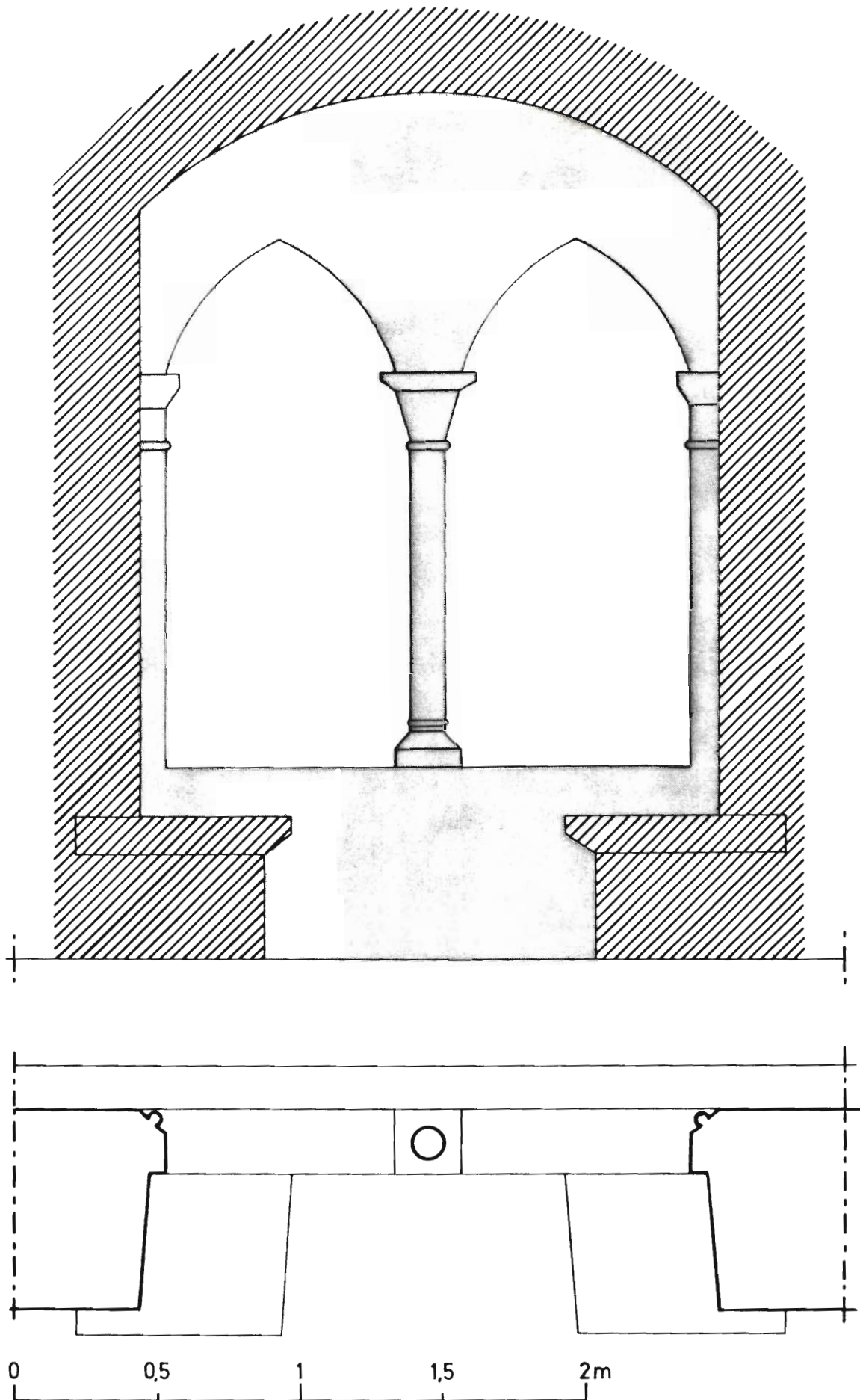
Elévation Sud (sur rue Droite): relevé photogrammétrique (par l'Atelier de l'Inventaire général. Paris).

. Les portes et fenêtres ouvertes au XIXe s. sont tramées.



2e étage, fenêtre jumelée: plan et élévation intérieure (par P.ROQUES, Inventaire
Midi-Pyr.).

Pl. IX

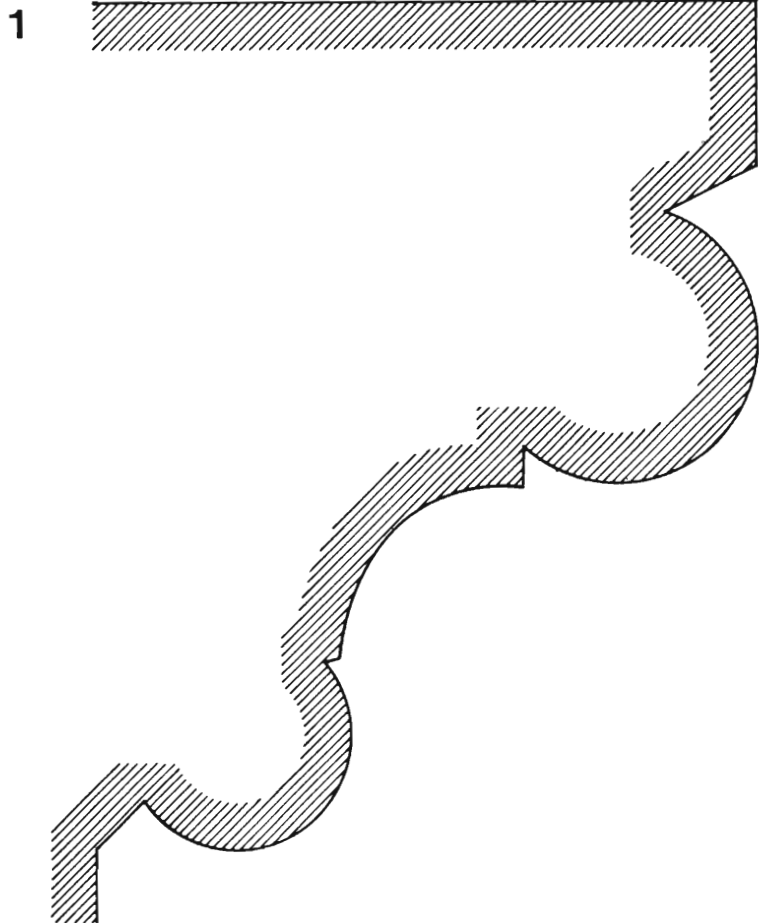


Pl.X

Profil des moulures (par P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.)

1- Cordon mouluré entre
le 2e et le 3e niveau,
élévation Sud.

2- Cordon d'imposte au
3e niveau, élévation Sud.



0 1 2 3 4 5

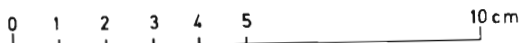
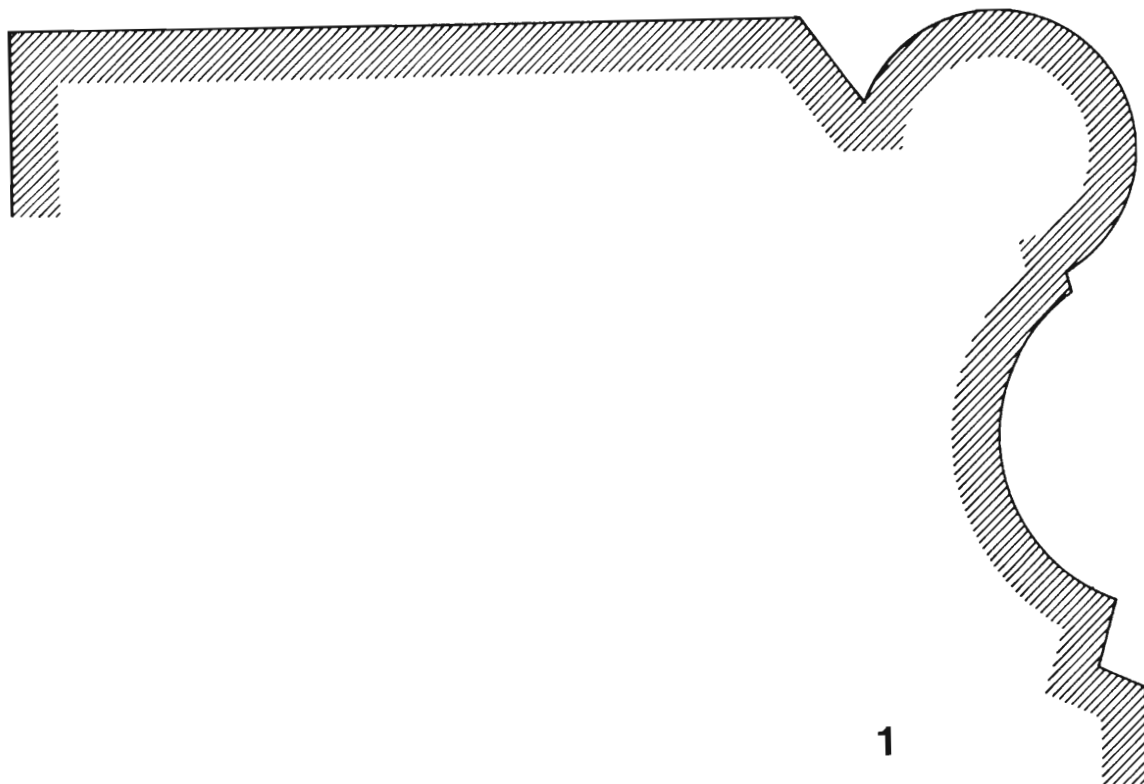
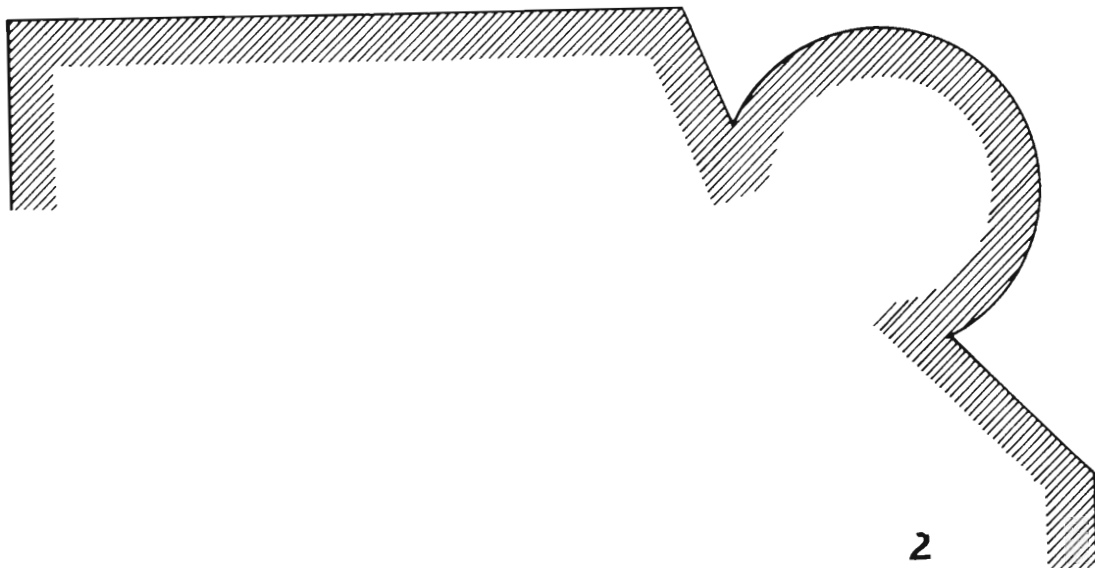
10 cm

P1 XI

Profil de moulures (par P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.)

1- arcade gauche, 1er niveau de l'élévation Sud.

2- piédroit de la fenêtre jumelée, 3e niveau de l'élévation Sud.



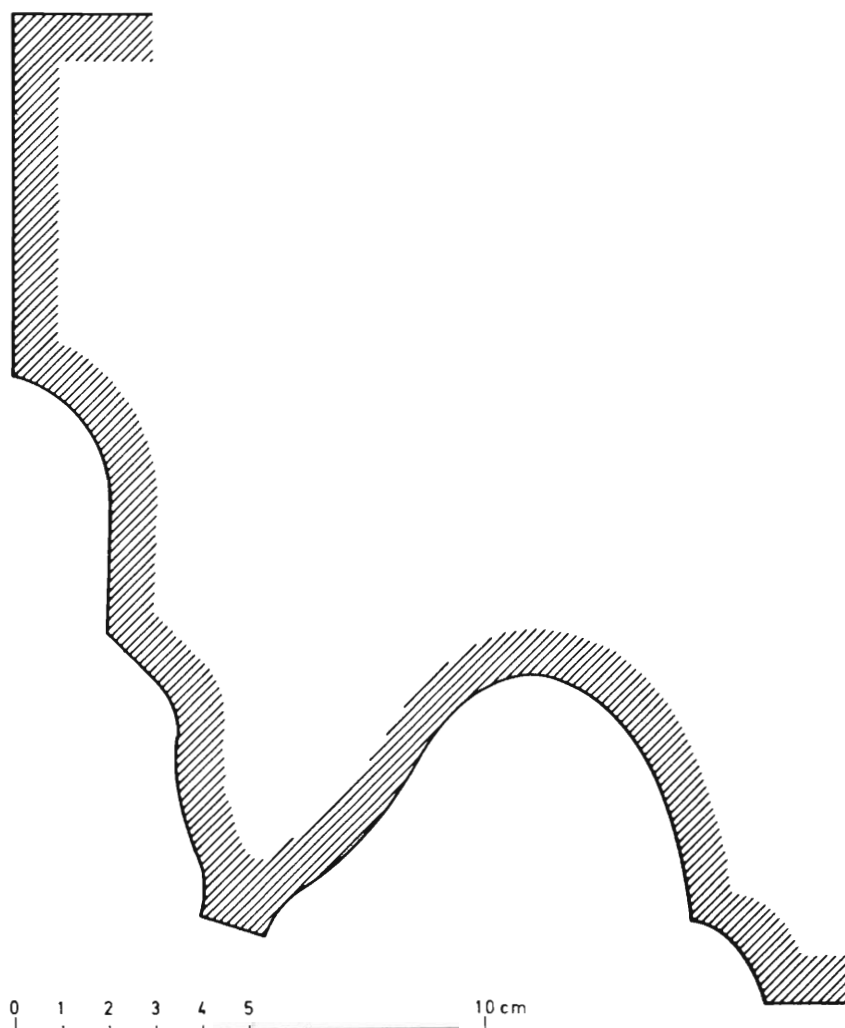
82. SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL. Rue Droite

1ère MAISON

Pl. XII

Profil de moulure (par P. ROQUES, Inventaire Midi-Pyr.)

. Porte au 1er niveau, élévation Sud.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Dog. 1

C1. Inventaire Midi-Pyr.- 82.82.2000.X
Ch. SOULA

. Repro. A. Privées OLIVIER : photographi
ancienne (avant restauration).

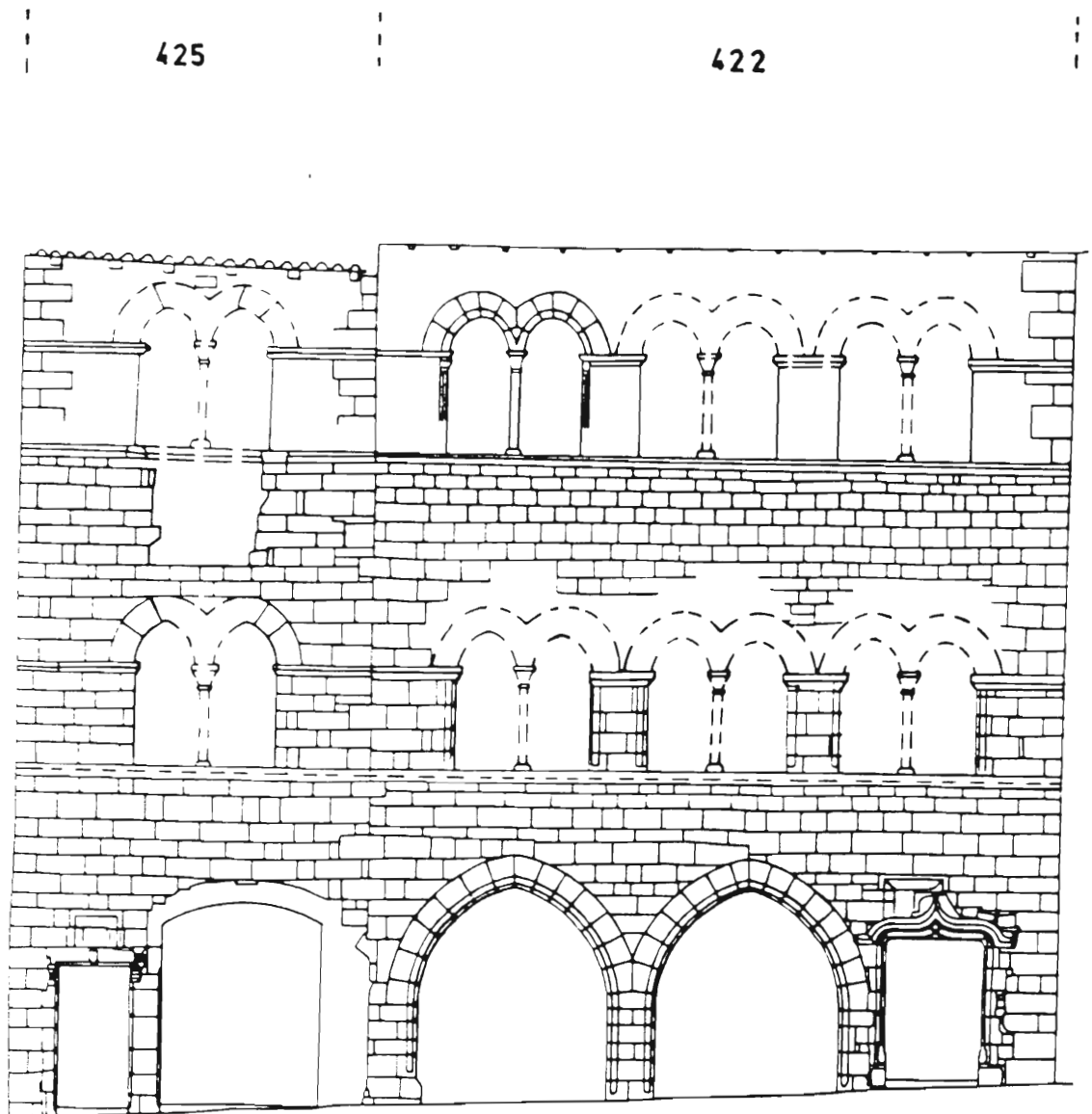


82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. rue Droite

MAISON (1ERE)

Doc. 2

Élévation sud (sur la rue Droite) : restitution de la façade d'origine à partir du relevé photogrammétrique, par B. Loncan et P. Roques, Inventaire Midi-Pyr. [les pointillés indiquent les parties restituées].



82 . SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig. 1

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.832.V
Ch.SOULA

. Elévation Sud (depuis l'Ouest)



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue Droite
1ère MAISON

Fig. 1 A
Carte postale en couleur APA-POUX-ALBI



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. rue Droite
MAISON (1ERE)

Fig. 2
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.834.V
Ch. SOULA

Elévation sud (depuis l'est).



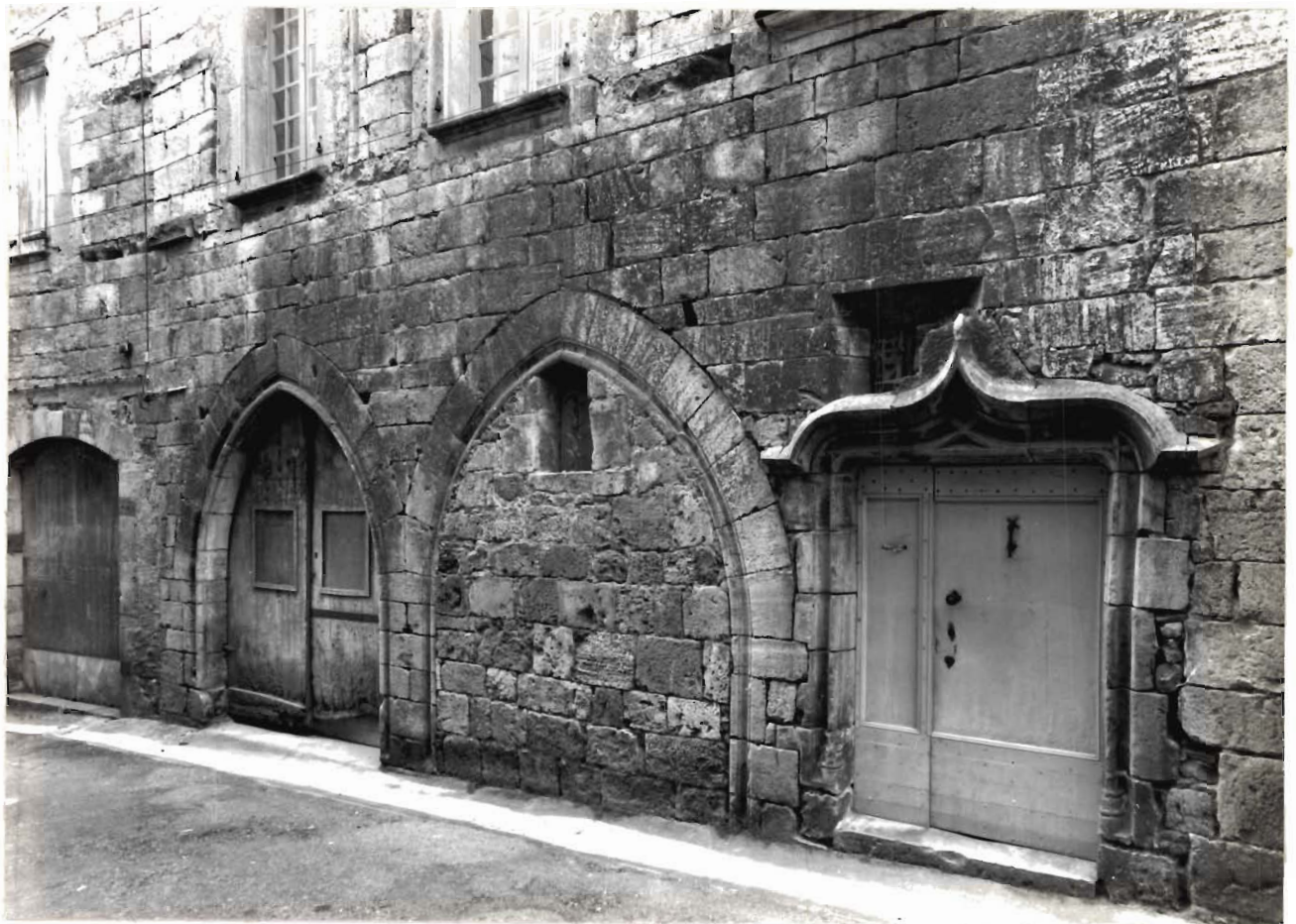
82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig. 3

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.835.V
Ch. SOULA

. Elévation Sud, 1er niveau

voir aussi 90.82.0055.2A

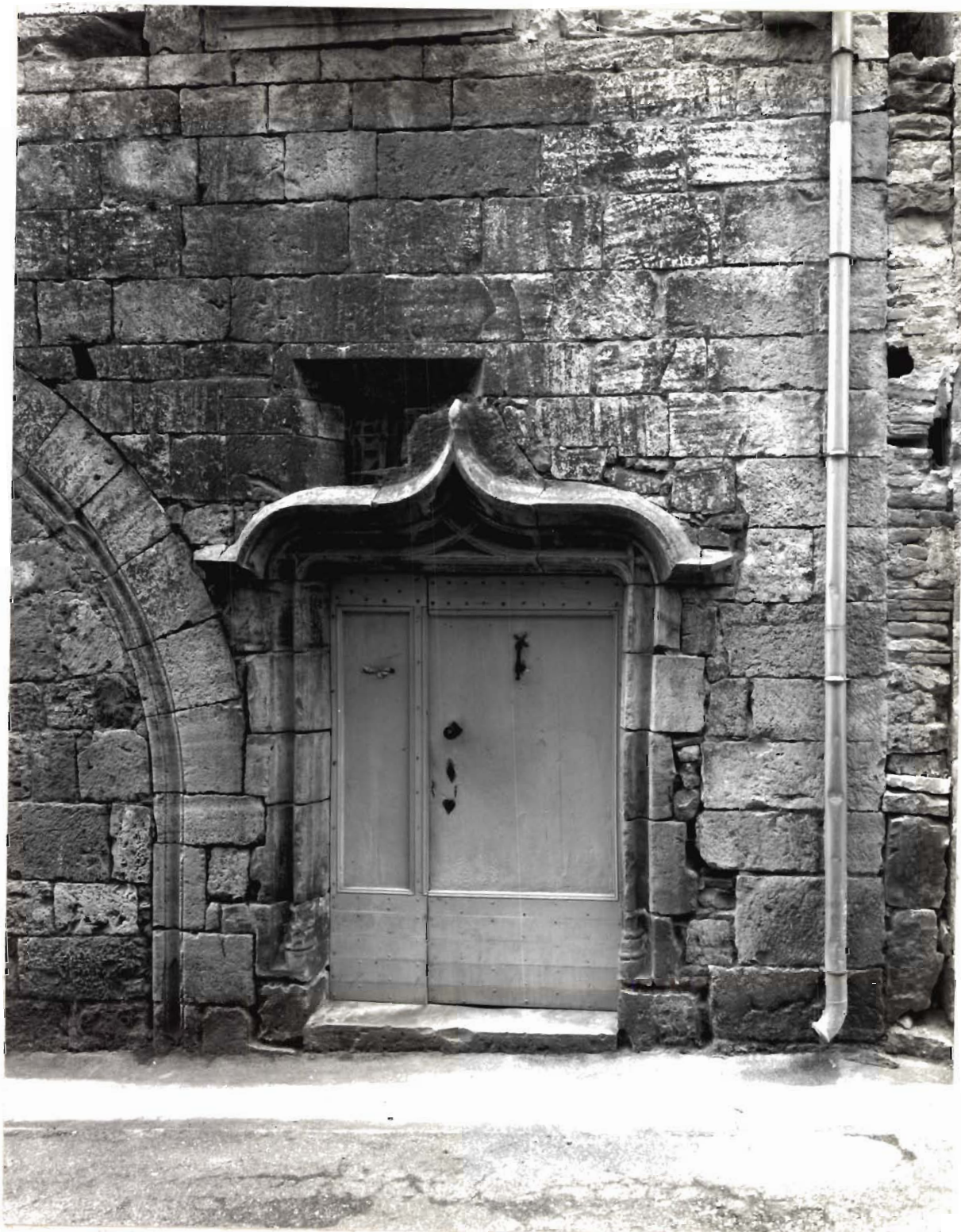


82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.4

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.837.V
Ch.SOULA

. Elévation Sud, 1er /^{niveau,} porte.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Pue)
MAISON (1ERE)

Fig.5

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.836.V
Ch. SOULA

. Elévation Sud, 1er /^{niveau,} arcade gauche.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.6

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.869.X
Ch.SOULA

. Elévation Sud, 2ème niveau.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig. 7

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.876.X

Ch. SOULA

. Elévation Sud, 2ème niveau,
fenêtre de droite.

Voir aussi la couleur 90 82.0056.
ZA



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig. 8

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.875.X
Ch. SOULA

. Elévation Sud, 2ème niveau,
2 fenêtres de gauche.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig.9

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.838.V

Ch. SOULA

. Elévation Sud, 3ème niveau



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig. 10

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.435.Z

. Elévation Sud, 3ème niveau,
baie jumelée.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.11

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.436.Z

. Elévation Sud, 3ème niveau,
détail de la baie jumelée:



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (IERE)

Fig.12

Cl.Inventaire Midi-Pyr.-83.82.512.X

. Elévation Sud, 3ème niveau,
baie jumelée: base de la colonne.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.13

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.513.X

. Elévation Sud, 3ème niveau,
baie jumelée; chapiteau depuis l'exté-
rieur.

voir aussi la diapo.couleur 83.82.513.zA



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig.14

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.514.X

. Elévation Sud, 3ème niveau, baie jumelée : chapiteau, depuis l'intérieur.

voir aussi la diapo.couleur 83.82.514.zA



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig.15

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.515.X
voir aussi la diapo.couleur 83.82.515.zA

. Elévation Sud, 3ème niveau, baie
jumelée: piédroit gauche.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig. 16

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.434.Z

. Elévation Sud, 3ème niveau, croisée
de droite.

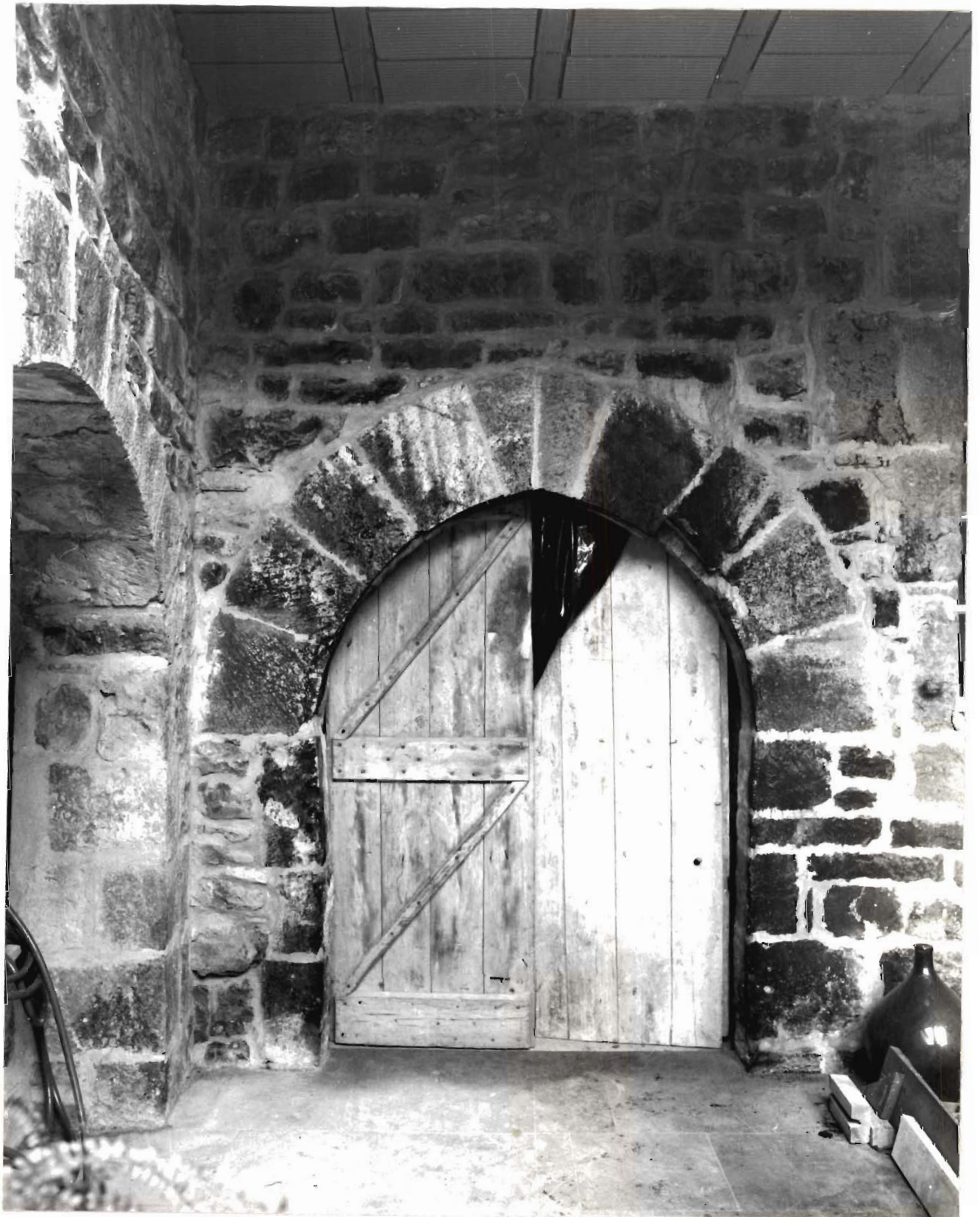


82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.17

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.507.X

. Elévation sur cour, 1er niveau: porte.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig.18

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.509.X

. Elévation sur cour, 2e et 3e niveaux.



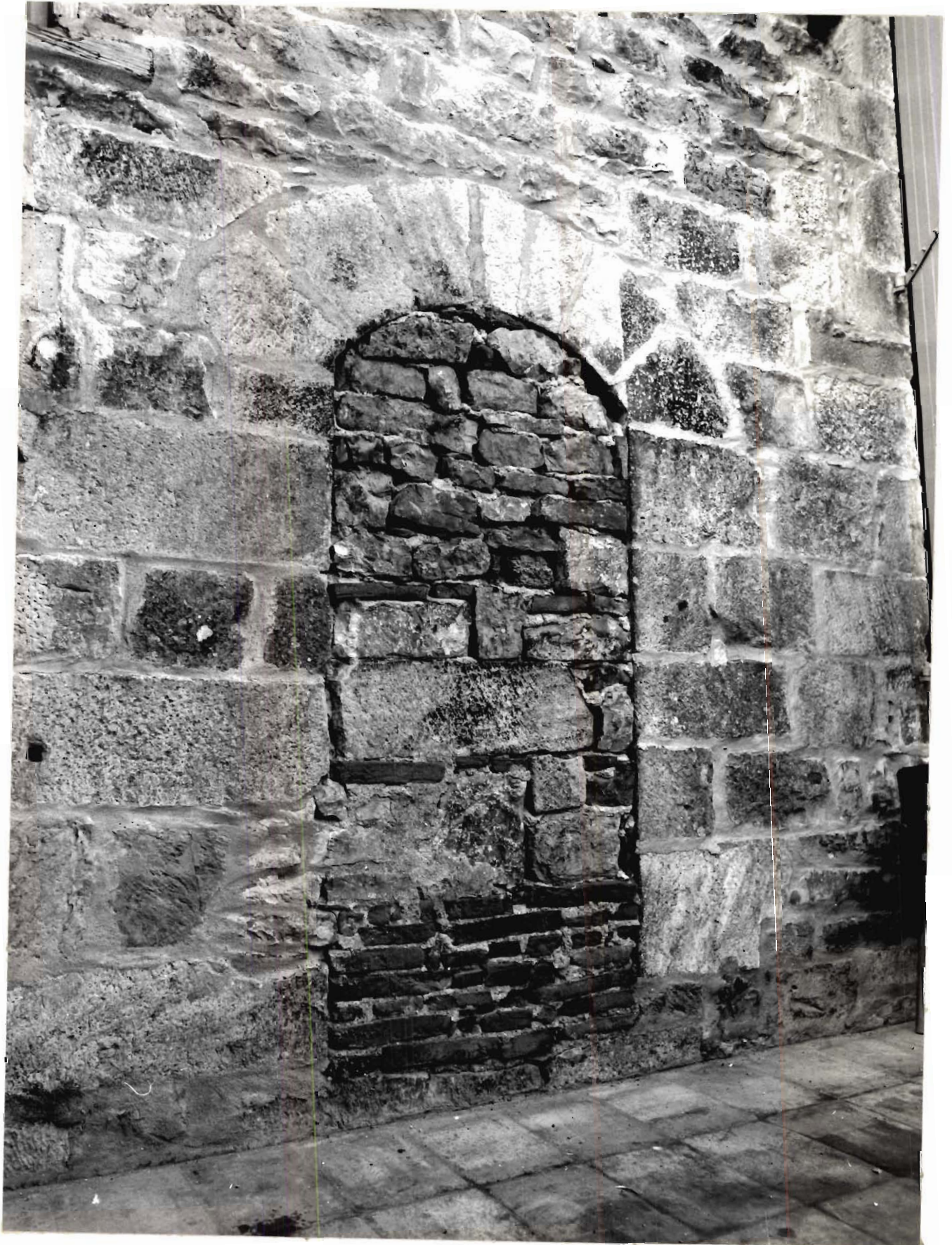
82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (1ERE)

Fig. 19

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.510.X

. Elévation sur cour, 2e niveau :
porte murée.



82-SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)
MAISON (1ERE)

Fig.20

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.511.X

. Rez-de-chaussée. Détail de la porte
(en **b** du plan).



Couples photogrammétriques (1)

Cl. Inventaire Midi-Pyr. - 80.82.521 (522)	527 (528)	. Elévation sur rue.
519 (520)	525 (526)	
517 (518)	523 (524)	



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Droite (Rue)

MAISON (LERE)

Couples photogrammétriques (2)

Cl. Inventaire Midi-Pyr. - 80.82.533 (534)

532 (531)

529 (530)

. Elévation sur rue.



ILLUSTRATIONS RESIDUELLES

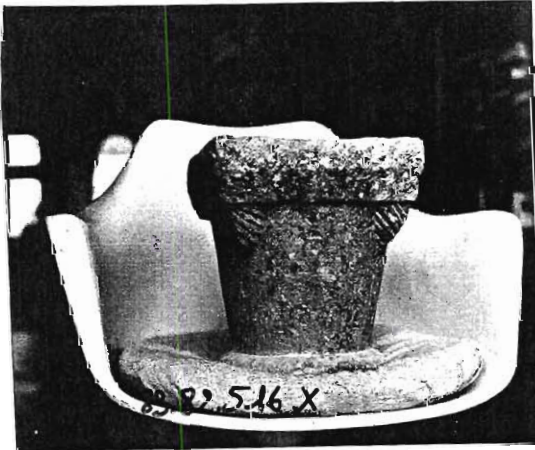
Les 2 chapiteaux illustrés ci-dessous font partie de la collection particulière du propriétaire actuel de la maison qui n'a pas su nous préciser leur provenance précise.

La hauteur du chapiteau n° 1 «aux pommes de pin» est de 30,8 cm.

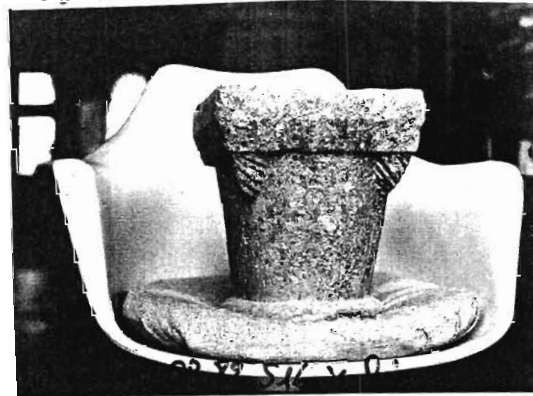
La hauteur du chapiteau n° 2 «à feuillage» est de 32,3 cm.

Il s'agit selon toute vraisemblance de chapiteaux provenant des colonnettes de fenêtres jumelées de maisons de Saint-Antonin-Noble-Val du 12^e ou du 13^e siècle, comme on peut encore en voir de nombreuses sur place.

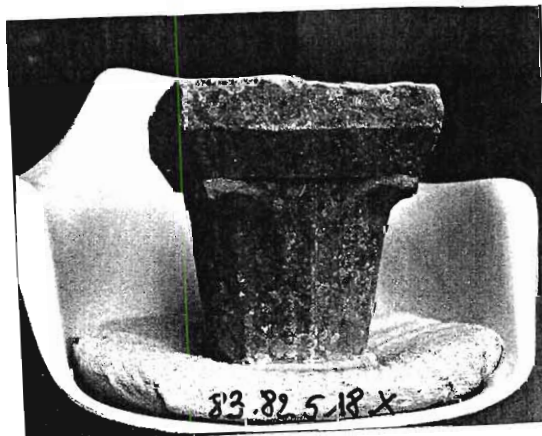
83 82 0516 x



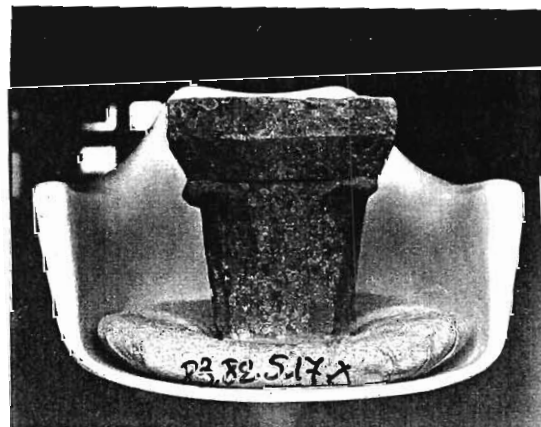
83 82 0516 x bis



N° 1



83 82 0518 x



N° 2

83 82 0517 x